

Association

« AVEC.RICHARDMIQUE »

Amélioration dans Versailles et ses Environs de la Circulation, Respect et Information pour le Cadre de vie, l'Harmonie dans l'Architecture Durable, la Mixité sociale Interne des Quartiers, l'Urbanisme et l'Environnement

2014, dans le cadre des responsabilités de la commune de Versailles sur les spécificités du Quartier Richard-Mique, l'association souhaite connaître vos intentions concernant le quartier.

Questions aux candidats des élections municipales de 2014

Nous vous remercions de bien vouloir répondre à ce questionnaire en nous retournant au plus tard le vendredi 14 mars vos réponses à avec.richardmique@wanadoo.fr
Vos réponses seront rediffusées à tous nos membres et mises en ligne en accès public sur le site Internet de SAVE save1.jimdo.com

Urbanisme :

1) Comptez-vous respecter la densification actuelle du quartier et éviter les densifications rampantes qui pourraient déstabiliser l'équilibre fragile du quartier ou défigurer des réalisations architecturales remarquables ?

Nous avons toujours été attentifs à respecter un urbanisme harmonieux et cohérent à l'échelle du quartier, tant en termes de densification que d'aspect architectural. Il a ainsi été mis fin au projet Coysevox/ Chalgrin, qui entendait densifier de façon déraisonnable ce quartier. Cette ligne de conduite sera poursuivie, dans le respect de la législation

2) Quelles améliorations des pistes cyclables comptez-vous apporter (continuité des pistes et sécurisation des flux, réduction des passages intempestifs sur trottoirs, aménagement des carrefours) ?

Nous allons poursuivre les aménagements cyclables afin de créer une continuité sur l'ensemble du réseau existant, soit par la création de zones 30, soit par de nouvelles pistes cyclables (dès 2014 nous assurerons la continuité de la piste cyclable entre l'avenue de Saint Cloud et le monument Pershing Lafayette pour rejoindre le réseau de Ville d'Avray – et rue de l'Ecole des Postes pour assurer la connexion entre le réseau de Viroflay et boulevard de la Reine).

Nous renforcerons les campagnes de prévention en matière de sécurité routière pour rappeler à chacun les dispositions du code de la rue (actions dans les écoles, notamment) et renforcerons les contrôles afin de lutter contre les infractions commises.

3) Comptez-vous poursuivre la clôture progressive des espaces verts la nuit et veiller à leur éclairage suffisant ?

La clôture de l'ensemble des espaces verts sera poursuivie ; en revanche, il n'est pas prévu de mettre en place un éclairage afin d'éviter que ces lieux soient occupés très tard en soirée.

4) Quels enfouissements de PAV comptez-vous promouvoir vis-à-vis de VGP afin de réduire les encombrements et surtout les effets de bord des containers actuels qui provoquent des saletés récurrentes avec des dépôts sauvages qui nuisent à la propreté de nos trottoirs ?.

L'enfouissement des PAV sera poursuivi sur le quartier ; la ville assurant la maîtrise d'œuvre des travaux et VGP leur financement; il est par contre difficile de prévoir dès maintenant les emplacements précis car ces installations nécessitent d'effectuer des sondages en sous-sol pour vérifier l'absence de réseaux souterrains.

5) A quel rythme comptez-vous poursuivre les enfouissements de réseaux aériens ?

La politique d'enfouissement des réseaux aériens sera renforcée sur l'ensemble de la ville ; cette politique sera couplée avec la réfection des réseaux souterrains en liaison avec les concessionnaires et la restructuration complète des chaussées et trottoirs des rues concernées ; les rues Franchet d'Esperey et Mansart feront l'objet d'une programmation très prochainement comme cela est fait actuellement pour la rue Mirabeau à proximité du quartier

6) L'aménagement prévu de la rue P. Lescot sera-t-il bien réalisé en 2014 ?

L'aménagement de la rue Pierre LESCOT dans sa partie piétonne est bien programmé ; il semble cependant plus logique de l'engager après les travaux de modernisation et de reconstruction de la Maison de quartier située le long de cette allée piétonne, que nous lancerons dès 2014.

7) Le jardin situé au croisement de la rue Solférino et la rue du parc de Clagny sera t'il rénové ?

La rénovation du jardin situé à l'angle de la rue Solférino et Parc de Clagny sera engagée dans les prochaines années ; la programmation budgétaire actuelle doit permettre de l'envisager pour 2016

Solidarité :

1) Comment comptez-vous favoriser la mixité sociale du quartier et limiter les fortes concentrations ?

Pour favoriser la mixité sociale, les opérations envisagées ne sont que des opérations à taille humaine intégrées dans un environnement de logements privés. Par ailleurs, dans les programmes de logements libres de taille importante un quota de 25% de logements sociaux est systématiquement imposé, ceci afin d'éviter de créer une concentration donnant un sentiment de ghetto.

Education et concertation :

1) Quels soutiens comptez-vous ajouter à l'accompagnement des rythmes scolaires et à l'amélioration des formations des élèves en maternelle et primaire ?

Il n'est pas encore certain que la réforme des rythmes scolaires soit mise en place à la rentrée de 2014. En effet, elle est très coûteuse pour les collectivités (l'Etat semble ne pas vouloir mettre de moyens pour cette réforme) et s'il n'y a pas « obligation », elle ne sera pas appliquée à Versailles.

Si toutefois elle devait se mettre en place, cette réforme s'imposera à nous, la gestion du personnel enseignant relevant exclusivement de la compétence de l'Etat. Nous avons d'ores et déjà pris les dispositions pour répondre alors à ces obligations.

En tout état de cause, nous maintiendrons les études surveillées et l'accueil post scolaire jusqu'à 18h30 comme aujourd'hui, et l'accueil à partir de 7h30.

La Ville assurera des activités d'éveil pour les plus petits, et des ateliers éducatifs pour les 6-11 ans (un atelier par enfant et par semaine)

2) Quand pensez-vous pouvoir présenter les projets de modernisation et de reconstruction de la maison de quartier avant sa finalisation, afin que les habitants et les associations puissent apporter leurs réactions et propositions avant que le projet ne soit figé ?

Le projet de modernisation et de reconstruction de la Maison de quartier est une priorité de l'équipe municipale ; ce projet fera bien entendu l'objet d'une concertation avec les habitants et les associations du quartier. La concertation s'ouvrira avant l'été 2014.